FRANÇOIS CHABOT A JEAN-PIERRE BRISSOT.

Depuis que j'ai publié, aux jacobins, ta complicité avec Narbonne, je savais que tu trempais ta plume dans le fiel de la haine, et le venin de la calomnie; mais je croyais que le désir de te venger, te forcerait à mettre quelque intervalle entre ma diffamation, et les services que j'avais rendus à l'humanité, à ma patrie, à toi-même.

Le bien que je t'ai fait, a irrité ton amour-propre, au point de compromettre ta prudence; je rends grâce à ton indiscrétion : elle me force à publier la part que nous avons eue l'un et l'autre aux événemens de la révolution. Le public jugera lequel des deux a plus vertueusement servi son pays.

Tu m'appelles un des héros du 2 septembre! je ne te rappelerai pas à ta conscience; depuis le 10 août tu n'as plus de pudeur. Mais j'en appelle à celle d'un de nos anciens collègues, au citoyen Goyer.

Il était à la commission extraordinaire, le 18 août, lorsque je fus te conjurer de provoquer le remplacemeut du conseil révolutionnaire de la commune, et de le remplacer par une commission nommée par l'assemblée législative, ou par le conseil exécutif.

Tu ne répondis à ma sollicitude, que par un rire sardonique, qui semblait appeler sur Paris, que tu voulais perdre, les malheurs du 2 septembre, que j'étais loin de prévoir, et que le seul instinct du bien public me faisait présager.

Mais il faut te démasquer tout entier : c'est de ta bouche même que j'ai appris, le 2 septembre au matin, le complot du massacre des prisonniers, et je t'ai renouvellé ma demande du 18 août ; je t'ai conjuré d'engager l'assemblée à se mettre à la tête de la révolution. Je connaissais les bonnes intentions de la majorité des membres du conseil de la commune ; mais je savais aussi à quel état de nullité pouvaient la réduire, et le moment de crise qui avait forcé à tirer le canon d'alarme, et l'agitation générale des esprits, et le zèle trop ardent de quelques hommes exagérés par faiblesse ou par ignorance. Je croyais que l'assemblée pouvait seule mettre un terme à l'anarchie, en se mettant à la tête de la révolution, seul moyen de se soustraire à la domination de la commune dont tu commençais à te plaindre.

Toute ta réponse à mes observations, fut, que la constitution réprouvait cette mesure.

Tu avais trouvé le moyen de me discréditer, même après que j'eus forcé l'assemblée à quelque reconnaissance envers moi. Une trentaine de membres de la montagne, et la majorité du côté droit seulement, rendaient justice à mes vues et à mes sentimens. Et je ne suis pas le seul

que tu aies empêché de faire le bien dans l'assemblée. Je fus donc forcé de croire, ou que la conspiration était imaginaire, ou que tu la croyais utile, puisque tu ne voulais pas l'empêcher. Depuis cette époque, Danton m'a donné le mot de l'énigme.

Morande était dans les prisons. Ce Morande avait été témoin ou complice, ou si tu veux, simple dénonciateur de tes escroqueries et de ta bassesse. Tu jouissais déjà de l'idée de la mort de cet ennemi redoutable; et tu n'as déclamé contre ces exécutions populaires, quand elles ont cessé, que parce que le peuple avait refusé de servir d'instrument à tes vengeances personnelles. Ce sentiment a échappé à ton caractère mal déguisé, en présence de plusieurs ministres. Tu t'es plaint de ce que le peuple avait épargné ton ancien ami Morande; tu aurais voulu que sa mort eût couvert une partie de tes forfaits.

Eh! quelle autre raison donneras-tu de ton silence? Pourquoi, instruit à temps de ce complot, ne l'as-tu pas dénoncé à l'assemblée que ton parti dirigeait? Pourquoi ne pas lui proposer des mesures repressives, prises dans ton génie, si les miennes te paraissaient trop étroites?

Comptais-tu sur l'ascendant de la confiance, qui seul m'avait suffi, le 10 août et jours suivans, pour arrêter le cours des vengeances populaires, pour sauver plus de deux cents suisses, autant de grenadiers, la famille royale, un grand nombre de nos collègues, et le plus criminel de tous?

Non, tu craignais même les effets de cette confiance. La commune, que tu calomnies, vint demander l'intervention de l'assemblée pour arrêter l'effusion du sang, dans lequel tu voulais noyer les services qu'elle avoit reudus à la liberté. Tu n'eus garde de me proposer pour commissaire : si j'accompagnai mes collègues à l'abbaye, ce fut sans une commission spéciale ; c'était ton parti qui les donnait ; je n'en eus d'autre que celle de mon courage et de mon humanité. Je me proposais de parler au peuple le langage de la justice et de ses intérêts, langage qu'il avait si bien entendu le jour qu'il demandait la tête des grands criminels, et que tes amis réclamaient notre protection.

Mais ton ami Dussault, après avoir obtenu silence au milieu de dix mille sabres sanglans, par le seul effet d'une médaille de député, au lieu de faire entendre au peuple la voix de l'humanité, et celle de la raison, ton ami Dussault ne lui parla que de ses écrits académiques, et de la part qu'il avoit eue à la prise de la bastille : ton ami Dussault aigrit le peuple, au lieu de le calmer, et ne voulut pas me permettre de réparer ses torts et les tiens. Je fus emporté hors des rangs au moment même où Dussault prononça le mot : *retirons-nous*.

Te voilà jouant un rôle, au moins passif, dans la journée du 2 septembre : voyons celui que tu as joué dans l'affaire du 10 août.

Tu oses te vanter, avec tes amis, d'être

le héros de cette journée mémorable! toi, qui t'es caché dans ton comité, jusqu'au moment où il fut question de t'emparer du ministère, sous la responsabilité de Rolland et de Clavière ! le héros du 10 août ; toi, qui, quelques jours auparavant, avais lu un discours, justement applaudi par les amis du roi, dont tu te montrais le plus habile défenseur ! toi, qui le 8 août, au lieu de justifier ce discours à la réunion, dénonçais les jacobins, parce qu'ils sentaient que le côté gauche, dirigé par Brissot, ne pouvait pas sauver le peuple, et qu'il fallait que le peuple se levât tout entier pour se sauver lui-même; toi enfin, qui ne fais, avec tes amis, le procès à la journée du 2, que pour rendre odieuse celle du dix, avec laquelle un grand nombre de citoyens la lient, par conviction ou par préjugé ! tes amis, les héros du 10! est-ce ton ami Vergniaux, qui avait conclu son discours sur la déchéance par un message au roi; qui, en achevant d'avilir les représentans du peuple, aurait endormi ce même peuple jusqu'au jour de l'arrivée de Brunswick ? Est-ce Jérôme Pétion, qui avait empêché l'insurrection du 29 juillet, et qui m'avait gourmandé, le 9 août, au comité de surveillance, parce que j'avais sonné, la veille, le tocsin aux jacobins, et que je croyais l'insurrection nécessaire pour le lendemain ? Est-ce ton ami Lasource, qui, le 8 août, demandait le renvoi des fédérés, et donnait le nom de crime à l'insurrection du 10 ? Est-ce le président de la matinée du 10, qui promettait au roi fuyard de

mourir pour le maintien de ses droits constitutionnels ? Est-ce ton parti enfin, qui fit décréter, le 11 août, un gouverneur pour le prince royal, dans le temps que nous usions auprès du peuple de l'ascendant que nous donnait sur lui la confiance que nous avions méritée par une lutte perpétuelle contre les amis du roi et les partisans des ministres de toutes les créations ?

Tu peux te vanter d'avoir discrédité le parti patriote, dès l'ouverture de la session de l'assemblée législative, parce que tu paraissais en être le chef, et que tu avais donné à ton nom une signification bien odieuse. Tu peux te venter, avec tes amis, de cette fatale réunion, qui fit perdre la majorité au parti patriote, avant le jugement de ton ami Lafayette. Tu peux te vanter avec tes amis, non pas d'avoir provoqué la guerre, elle étoit inévitable ; mais d'avoir imposé silence à Bazire, à Merlin et à moi, qui voulions la guerre pour le peuple et pour la liberté, et non pas au profit de la cour et des agioteurs de ton espèce. Tu peux te vanter d'avoir suscité l'insurrection du 20 juin, et d'avoir ainsi compromis le sort de la liberté, par le seul désir de la domination que tu te promettois sous le ministère Rolland-Clavière. Tu peux te vanter d'avoir voulu, avec la commision extraordinaire, t'emparer du pouvoir exécutif, afin de pallier les crimes de la cour, de les faire oublier, ou si tu veux même, afin d'en arrêter le cours ; parce qu'en même-temps tu aurais empêché le renversement du

trône, dont tu craignais que les éclats n'atteignissent ta personne.

Mais te vanter d'avoir provoqué la journée du 10! Non, tu ne la *brissoteras* pas à ceux qui se sont dévoués volontairement pour sauver le peuple des perfidies de la cour et des tiennes ; et pour te sauver même de la justice ou de l'erreur de ce peuple, qui ne te pardonne pas ton discours sur la déchéance, ni le brissotinage que tu fis aux Jacobins, de ton opinion sur le traître Lafayette, ni tes liaisons avec ce nouveau Monk, et avec Narbonne; avec ce Narbonne qui t'avait confié, dès son entrée dans le ministère, le projet qu'il avait formé d'une guerre civile, après la guerre étrangère, comme je t'ai forcé d'en convenir chez Pétion, en présence de plus de dix convives.

Quant à moi, je pourrais me vanter d'avoir toujours soutenu les droits du peuple et de l'humanité ; je pourrais me vanter de mes efforts pour empêcher l'insurrection du 20 juin, que ton ambition provoquait. Je pourrais me vanter, avec quatre ou cinq de mes collègues, que tu calomnies, d'avoir déconcerté tous les projets de la conr, d'avoir culbuté Narbonne, au moment même où il ne lui restait plus qu'un crime à commettre pour bouleverser l'empire, et arriver avec Lafayette et un financier, au triumvirat, auquel tu n'étais pas étranger.

Je pourrais me vanter d'avoir sauvé la liberté de la presse, en couvrant gratuitement de mon inviolabilité, non-seulement Carra, mais tous ceux des journa-

listes qui avaient dénoncé le comité autrichien, et tu étais du nombre. Je pourrais me vanter d'avoir vu à cette époque, sans horreur, les échafauds d'Orléans, pourvu que les journalistes pussent imprimer librement toutes les vérités utiles. Je pourrais me vanter d'avoir souffert patiamment tes calomnies contre mon rapport sur le comité autrichien, dont les piéces sont vérifiées par la trahison de Lafayette et par ta défection; car tu étais dénoncé dans les mêmes pièces que tu t'empressas de faire vouer au mépris. Je pourrais me vanter d'avoir souffert un rappel à l'ordre, pour avoir déchiré la page contre-révolutionnaire de la constitution. Je pourrais me vanter de m'être mis pendant trois mois entre le peuple et ses ennemis, pour sauver la vie de ces derniers. Je pourrais me vanter .... Mais Veaugeois, ton ancien ami, le président du comité secret d'insurrection, te l'a peut-être trop dit, comme il m'a dit a moi-même, ton aversion pour le réveil du peuple.

Au reste, je laisse à mes concitoyens à juger entre l'ex-capucin Chabot, qui n'a jamais varié dans les principes de la justice et de l'égalité, et l'ancien espion de police, Brissot, dont les opinions varient comme les circonstances, à l'exception, peut-être, de ses opinions sur le vol et sur la calomnie.

François CHABOT.